



## Réunion du Comité Directeur du 10 mars 2025

**Présents** : Ardouin Jacqueline, Briand Pascal, Cleder Nicolas, Delmar Marie-Pierre, Garot Catherine (secrétaire de séance), Lanoë Guy, , Lorgeoux Yannick, , Munier Jean-Pierre, Renoux Francis (Président) Rideau Patrick, Rolland Bernard

**Excusés** : Beaujeault Jacky, Bignan Bénédicte, Delage Pascal, L Destri Éric i, Mouquet Aline, Richard Edith (trésorière),

**Invités** : Binelli Valérie, Ferrari Céliane, Moreau Jean-Jacques,

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation P.V.
- 2 – Agenda
- 3 – Ressources humaines
- 4 – budget / finances
- 5 – Point sur le calendrier Estival 2025
- 6 – Retour sur les rencontres avec les structures,
- 7 – Points sur les commissions

## 1. Validation des procès-verbaux des CODIR du 20 janvier 2025

PV de janvier validé après les modifications apportées.

## 2. Agenda

Les prochaines dates sont :

- 13 mars réunion bénévoles/ salariés le matin et entretien annuel avec Valérie l'après-midi
- 29 et 30 mars stage à la Baule.
- 24 avril participation à l'évènement de « casquette et crampons » pour le sport adapté
- 2 juin CODIR en présentiel

## 3. Ressources Humaines

Céliane termine sa formation master le 30 juin et par conséquent le contrat s'arrête. L'idée est d'ouvrir un poste, non pas l'équivalent de celui de Natacha qui était un poste de technicien, mais un poste de cadre (BAC +5) à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Dans la Convention Collective du sport, elle sera au niveau 6 et pourra évoluer vers des échelons supérieurs en fonction de sa montée en compétences, de son ancienneté.

Après avoir discuté avec Antoine Château sur les aides financières, il apparaissait plus judicieux de laisser 2 mois de vacance de poste pour pouvoir bénéficier de subventions pour création de poste. On espère avoir les mêmes montants que l'année dernière. Début avril, une réunion aura lieu avec les principaux acteurs financeurs. Un dossier ANS emploi devra être monté. Il reste à définir le poste, mais le but est de soulager de certaines tâches, les commissions, le président avec implication d'une délégation permanente en termes de finance, de tutorat pour les futurs stagiaires. Ce poste participera à la définition du plan d'action et à son suivi. Sur le plan budgétaire, ce poste coûtera 10 000€ de plus/ an sans les subventions. Normalement pour les 3 prochaines années, le Comité touchera une aide de 12000€. L'idée est de pouvoir lancer le dossier. Au niveau de la trésorerie, pas de problème. Dans le dossier présenté, doit être joint un relevé de décision. C'est-à-dire qu'il faut un vote du CODIR ce soir.

Le CODIR vote à l'unanimité la création du poste de chargé de développement

## 4. Budget /finances

Grâce au travail de la CDR, le Comité a pu envoyer à la SACEM la liste des manifestations où de la musique est diffusée. La SACEM a retourné son devis pour un montant de 4852€. Concernant les subventions, en plus du dossier emploi, il y a les dossiers plus classiques à remplir en rapport avec les projets (ANS). Il faudra faire le bilan des subventions reçues et relancer des projets. L'autre point intéressant est le pacte de coopération départemental, qui pour l'instant ne nous a pas sollicités contrairement à son habitude puisque dès novembre sa demande arrive. Si pas de nouvelle à fin mars une relance sera effectuée vers Benoît Courant notre interlocuteur.

Actuellement 10700 licenciés. Au mois d'août, le nombre était de 9929. Cette situation permet d'être serein du point de vue de la trésorerie, pour soutenir les clubs dans leurs organisations comme cela a pu être évoqué lors des Assises des cross du lundi 13 mars sous l'égide de la CDR. 19 clubs présents. L'idée est que le Comité mette un peu de soutien financier sur ce type d'organisation pour tous les clubs du 44 qui organisent des cross quel que soit le niveau. Un CR de cette réunion a été rédigé et diffusé à tous les clubs. Plusieurs propositions et suggestions ont été abordées :

- Les dates
- Cross départemental sur 1 ou 2 jours
- Comment convaincre les municipalités pour ouvrir certains sites ?
- Le coût des cross avec la mutualisation des secouristes et des sociétés de chronométrages
- Faire payer les adultes (en 2024 1 cross a été payant celui de Couëron). La Chapelle sur Erdre y réfléchit et le cross de la Chantrerie qui a été annulé prévoyait de faire payer
- L'ordre des cross Couëron en 1<sup>er</sup>, Chantrerie en 2<sup>nd</sup> et l'ACC en 3<sup>ème</sup> Cependant le cross national de l'Erdre dépend de la Commission Nationale du Running et donc imposée au niveau de la date.
- Trop grand délai entre les cross de préparation et le Championnat Département. Il paraît difficile d'organiser un cross le 1<sup>er</sup> week-end de janvier car les jeunes athlètes sont en vacances.

La CDR va analyser tous les points évoqués et faire des propositions aux clubs organisateurs. Devant le coût important de la chronométrie ne pourrait-on pas faire juste un classement ? pour les courses à label et les championnats il faut des temps conformément au règlement du running. L'option gratuite est l'utilisation du E-logica mais il faut des personnes formées dans les clubs et du personnel sur la ligne d'arrivée pour gérer les couloirs. Il est évoqué aussi l'achat du matériel de chronométrie. Des pistes de réflexion sont aussi en cours

avec la société OCS pour associer davantage ce type d'acteurs. OCS a en charge le marathon de Nantes et depuis 2024 le marathon de la Côte d'Amour.

## **5. Calendrier estival 2025 (48971)**

Jean-Jacques a mis à jour les implantations des interclubs car il y a eu pas de discussions avec la Ligue. 2 sites en Vendée sur le 1<sup>er</sup> tour qui pourraient engendrer des difficultés au niveau Logica.

Le meeting du SNAC aura lieu le 25 juin avec de l'handisport.

Le 27 juin meeting de Saint-Nazaire. Au niveau de la région beaucoup de compétitions ce week-end là mais les 110mH 100mH et les 10000m sont absents. Les 10000m ont été intercalés entre les séries de sprint et les finales.

## **6. Retour sur les réunions avec les autres structures**

Une rencontre a eu lieu avec un entraîneur de l'ASBR (qui avait soulevé la problématique d'une athlète transgenre) l'athlète Francis et Pascal Delage qui avait alerté la FFA pour avoir son avis sur le sujet. Cette athlète est inscrite comme athlète féminine mais n'a pas changé son identité. Elle souhaite participer avec les femmes. Le Comité l'autorise à participer aux Championnats Départementaux mais elle aura un classement à part. Elle voudrait participer aux EC d'Ancenis. Pour un niveau régional, elle ne peut pas participer. C'est Pascal Delage qui instruit ce dossier étant donné qu'il a des missions à la Ligue, au Comité et au CDOS. Ce dossier intéresse toutes les disciplines sportives même si chaque fédération a une approche différente. Qu'en est-il des meetings ? les meetings qui sont inscrits au calendrier régional le sont également au calendrier WA et tombent donc sous la réglementation WA. Pour les podiums, il faudrait que les choses soient décidées à l'avance.

Sur les courses sur route (label régional ou championnat départemental) un 1<sup>er</sup> podium est fait au scratch et un 2<sup>nd</sup> avec les athlètes du département ou de la région. Pour les courses à qualifications il y a des différences entre hommes et femmes. Il faut voir ce que dit la réglementation.

Antoine Bruneau de la FFA travaille sur ce sujet car en termes de performance, on fait appel à des données médicales, basées sur des indicateurs chimiques ou physico-chimiques. Mais il semblerait que cela ne suffise pas

## **7. Points sur les commissions.**

**CDJ** : pour le stage sont conviés 30 athlètes et 20 jeunes juges. Une visio a été organisée pour 7 jeunes juges vont passer le JJE (jeune juge expérimenté ex jeune juge fédéral) examen écrit le 14 mars  
KID'S athlé le 23 mars pour PO et éveil athlé  
Ajout d'épreuves sur les jeux de l'Atlantique 4X60 et un 800-200-200-800 au meeting du RCN.  
Guy va siéger à la CNJ

**Commission formation** : la nouvelle équipe de formateurs a réalisé les 1<sup>ères</sup> sessions de formation

- 3 assistants en lancers
- 5 juges marche
- 2 juges courses
- 2 juges départs
- 11 juges sauts dont 1 entraîneur
- 4 juges lancers
- 5 juges chrono manuels

La liste va être mise à jour par Valérie.

Il existe un petit problème logistique, celui des clés. Valérie a demandé que la maison des sports pose un boîtier avec un code qui permettrait de rentrer au Comité.

**Commission équipements** : réunion / réfection Lecointre pour l'établissement du cahier des charges. L'inquiétant est que l'analyse des sols n'est toujours pas faite alors que ce point fondamental détermine l'importance des travaux. Le RCN avait préparé une liste de doléances et notamment de réaligner la ligne d'arrivée trop décalée / à l'entrée de virage. Sans cette modification, le stade pourrait perdre son homologation de stade national.

Un certain nombre de stades a besoin d'une nouvelle visite d'homologation

- Blain
- Rezé
- Procès Bernard demandera à quelqu'un d'autre de passer car il ne peut pas être juge et partie.
- Durantière

Pas de nouveau projet qui s'engage.

Piste de Chaumes en Retz à revoir

Où en est l'achat du E-gun ?

Sur Matt Sport le système de chronométrie pour les cross évoqué ci-dessus est à 7500€.

Un athlète du 44 est monté sur la 2<sup>nd</sup>e marche du podium au Championnat d'Europe. La situation est compliquée. La licence lui a été reprise l'année dernière en avril. Le protocole pour reprendre une licence après suspension est un peu fastidieux. Plusieurs étapes ont été nécessaires (visite avec un médecin, consultation dans un centre d'addictologie) avant que le club ait le feu vert. En étant en équipe de France, on peut espérer que les contrôles soient suffisamment sérieux.

**Fin de séance : 21h10**

La Secrétaire Générale  
Catherine GAROT

Le Président,  
Francis Renoux